



AGEPAC
MAYOTTE

RAPPORT D'ACTIVITE 2013

AUTEUIL OCEAN INDIEN

AGEPAC Mayotte



COMPTES 2013

REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES ET SPONSORS



**remercie ses partenaires
pour leur soutien technique et financier**



ENSEMBLE SOYONS DES BATISSEURS D'ESPERANCE

**AUTEUIL OCEAN INDIEN AGEPAC MAYOTTE
remercie également très chaleureusement tous les donateurs
privés qui s'engagent à ses côtés.**



AUTEUIL OCEAN INDIEN AGEPAC Mayotte est une association présidée par **AUTEUIL OCEAN INDIEN** dont le siège est à La Réunion. Dans le prolongement des missions sociales et éducatives d'**Apprentis d'Auteuil** et d'**AUTEUIL OCEAN INDIEN**, l'association a pour objet :

- **l'accueil sans condition** d'origine, de religion ou de ressources, des jeunes (enfants, adolescents ou jeunes adultes), garçons ou filles, en grandes difficultés familiale, sociale et scolaire
- **l'accompagnement des jeunes et des familles** à leur demande ou à la demande des services sociaux
- **la scolarisation** des jeunes et la formation à un métier
- **la formation professionnelle des adultes** dans les domaines de l'agriculture, de la restauration, des services à la personne
- **la formation continue** en proposant l'acquisition de Compétences clés dans le cadre de la formation tout au long de la vie et de la lutte contre l'illettrisme.

AUTEUIL OCEAN INDIEN AGEPAC Mayotte :

- est reconnue pour la **qualité de son travail auprès des jeunes en grande difficulté**
- travaille en étroite **collaboration avec les associations et les institutions publiques** (Préfecture, Vice-Rectorat, Magistrature...)
- s'engage dans le **développement de partenariats**, la coopération internationale, les échanges éducatifs et pédagogiques avec des organismes français ou étrangers œuvrant dans les mêmes domaines d'activité
- **renforce les liens avec les élus** (conseillers généraux, députés et sénateurs) afin de développer les activités d'éducation et de formation.

L'EDITO

Baptiste COHEN, Président

Conformément à son projet, Apprentis d'Auteuil déploie sa mission et ses actions dans la zone de l'Océan Indien en s'appuyant sur l'association **AUTEUIL OCEAN INDIEN** et, à Mayotte, sur l'association qui la représente, **AUTEUIL OCEAN INDIEN AGEPAC Mayotte**.

Se mettre au service des jeunes et des familles est d'abord une manière de les regarder, de les accueillir. Voir chaque jeune en train de grandir, d'apprendre, de devenir progressivement une femme ou un homme digne et libre tout en le reconnaissant pour l'être qu'il est, avec ses forces, ses fragilités, avec sa volonté, ses droits, ses besoins ; telle est notre passion. Dire aux jeunes et aux familles notre espérance est notre devoir. Les accompagner, les aider à connaître le monde, à le comprendre, à y trouver sa place, à y faire ses propres pas et en cas de chute à se relever est notre métier.

De l'accueil des enfants en errance par l'équipe de **M'Sayidié** aux formations professionnelles qualifiantes du **Centre de formation continue**, de la scolarité adaptée au **Lycée l'Espérance** à la découverte des métiers de la restauration au Restaurant d'application **L'eau Vive**, les équipes **d'AUTEUIL OCEAN INDIEN AGEPAC Mayotte** peuvent être certaines qu'elles contribuent au développement et à l'espérance d'un peuple également fait de familles et d'enfants avec qui partager – même s'il faudra pour cela déplacer des montagnes – notre confiance.

Ce rapport d'activité 2013 rend compte de la diversité et de la richesse des actions des équipes **d'AUTEUIL OCEAN INDIEN AGEPAC Mayotte**.

Que soient remerciés et félicités tous ceux qui s'y sont engagés, équipes éducatives, pédagogiques et administratives, collègues de la fondation, administrateurs, partenaires, donateurs, entreprises qui nous soutiennent, nos interlocuteurs des Collectivités et des services de l'Etat, bref toute la chaîne humaine qui veut bien témoigner, auprès des jeunes et des familles, que **la confiance peut sauver le monde !**

I. ADMINISTRATION & ORGANISATION

❖ Le Conseil d'Administration

Au 31 décembre 2013

- AUTEUIL OCEAN INDIEN Présidente, membre de droit représentée par Baptiste COHEN
- Evêque de La Réunion Membre de droit Monseigneur Gilbert AUBRY
- Patrick ARNAUD Avocat
- Jack GAUTHIER Procureur Général Honoraire de La Réunion
- Guy-Antoine de LAVENNE Directeur Général du Groupe Georges Michel
- Benoît de BLANPRE Directeur du Développement AUTEUIL OCEAN INDIEN

Au cours de l'année 2013, le **Conseil d'Administration s'est réuni deux fois** :

- **Lundi 29 avril 2013**

- **Lundi 16 décembre 2013**

Une **Assemblée Générale** s'est tenue le **Lundi 29 avril 2013**

Une **Assemblée Générale extraordinaire** a eu lieu le **Lundi 16 décembre 2013**

RESSOURCES HUMAINES

CHIFFRES 2013

Au 31 décembre 2013

- L'association compte **76 salariés** :

=> **18 en Contrats à Durée Indéterminée**

=> **16 formateurs au Centre de Formation Continue en Contrats à Durée Déterminée**

=> **10 éducateurs en prévention spécialisée en Contrat à Durée Déterminée**

=> **16 enseignants contractuels**

=> **15 Volontaires du Service Civique**

	CDI	CDD	Enseignants	Educateurs	Volontaires Service Civique
CENTRE DE FORMATION CONTINUE	15	16			
LYCEE D'ENSEIGNEMENT ADAPTE	3		16	1	2
M'SAYIDIE		10			13
TOTAL	18	26	16	1	15



II. ACTIVITE

L'ÉCOLE POUR LES JEUNES,
L'EMPLOI POUR LES ADULTES,
LA MAIN TENDUE POUR LES JEUNES EN ERRANCE

AUTEUIL OCEAN INDIEN AGEPAC Mayotte accueille dans ses établissements des **jeunes en très grande précarité**, souvent issus des quartiers insalubres (les « bangas »).

Nombreux sont les **élèves sans ressources et sans papier**, et pour beaucoup d'entre eux cumulant des **retards scolaires de plusieurs années**.

AUTEUIL OCEAN INDIEN AGEPAC Mayotte met en place une **prise en charge globale** de chaque jeune : économique, sociale, régularisation de la situation administrative, accompagnement socio-éducatif pendant les périodes scolaires en **lien avec les familles**

❖ LES LIEUX DE FORMATION ET D'ACCUEIL

- 1 Lycée d'Enseignement Adapté
- 1 Centre de Formation Continue
 - 1 Cuisine d'Application
 - 1 Restaurant d'Application
- 1 service de Prévention Spécialisée pour jeunes en errance



LE LYCEE D'ENSEIGNEMENT ADAPTE ESPERANCE

Le Lycée d'Enseignement Adapté Espérance entre dans sa **troisième année d'exercice**.

Antoine Duhaut en devient le directeur à partir du mois de juillet 2013. **A ses côtés, travaillent une secrétaire de direction, une équipe de 16 enseignants renforcée par une équipe éducative de 4 personnes.**

L'offre de formation de l'établissement est spécifique. Elle vise essentiellement à :

- **Prévenir les retards** dans l'acquisition des niveaux de compétences
- **Réduire les difficultés** de maîtrise du français oral et écrit
- Donner aux élèves la possibilité d'obtenir le **Certificat de Formation Générale (CFG)** pour les élèves de 3^{ème} ou un **diplôme de niveau V (CAP)** pour ceux du Lycée Professionnel.

Le projet éducatif du LEA Espérance prend en compte toutes les dimensions de la personne :

- Chaque jeune accueilli bénéficie d'un **accompagnement global et personnalisé**
- Les adultes aident les élèves à trouver les repères dont ils ont besoin pour **donner un sens à leur vie, guérir leurs blessures, se construire et prendre des responsabilités.** Le jeune est initié à la **maîtrise de soi, au goût de l'effort et du travail bien fait.**
- La communauté éducative est **au service du jeune, en collaboration avec sa famille et en concertation avec les partenaires sociaux.**

Au cours de l'année 2013 le Lycée d'Enseignement Adapté Espérance poursuit son développement.

160 élèves y sont inscrits et répartis dans 2 cycles de formation :

Le Collège

6 ^{ème}	2 divisions	32 élèves
5 ^{ème}	2 divisions	32 élèves
4 ^{ème}	1 division	16 élèves
3 ^{ème}	1 division	16 élèves
		96 ELEVES

Le Lycée professionnel

Terminale CAP Maintenance Hygiène Locaux	1 division	16 élèves
Terminale CAP Assistant Technique en Milieu Familial et Collectif	1 division	16 élèves
1 ^{ère} CAP Assistant Technique en Milieu Familial et Collectif	1 division	16 élèves
1 ^{ère} CAP Employés de Commerce Multi Spécialités	1 division	16 élèves
		64 ELEVES

A la rentrée de septembre 2013 le **CAP Maintenance Hygiène des Locaux est remplacé par le CAP Employés de Commerce Multi-Spécialités.**

Depuis le mois d'Août 2013, des **actions spécifiques sont mises en place pour donner des réponses adaptées aux difficultés locales des élèves** :

- Dès 6h du matin les élèves reçoivent un **petit-déjeuner** composé de biscuits et de jus d'orange
- Prise en charge de la **collation de midi** pour une vingtaine d'élèves, financée par le Rotaract de Mayotte
- Mise en place d'un **point laverie** où les élèves peuvent laver leur uniforme du linge
- Les élèves ont la possibilité de prendre une **douche** avant d'aller en cours
- Les élèves ont la possibilité de **recevoir des vêtements et des chaussures**
- 18 élèves bénéficient d'une **visite ophtalmologique** et l'achat de **lunettes**
- Les élèves en classe de 6^{ème} bénéficient d'une **visite médicale**
- Les élèves en classe de 6^{ème} bénéficient d'un examen de **prévention bucco-dentaire**
- 15 élèves sont accueillis chaque jour au lycée pendant les **vacances scolaire** d'octobre
- Les élèves sont accompagnés sur le plan **administratif** et dans leurs **démarches de régularisation**
- **Des déjeuners éducatifs** sont organisés au restaurant d'Application du CFC pour les élèves en classe de CAP-ATMFC 1

Pour **assurer un meilleur accompagnement personnalisé des élèves sur le plan pédagogique, une formation sur le socle commun de compétences et sur la pédagogie adaptée et différenciée est préparée** avec la « Direction des Politiques et des Ressources Educatives » d'Apprentis d'Auteuil. Cette formation sera mise en œuvre au cours de l'année 2014.

Les travaux du futur internat débutent le 1^{er} septembre 2013.

L'ouverture, initialement prévue en 2013, est désormais envisagée en 2014.



LE CENTRE DE FORMATION CONTINUE

La cuisine et le restaurant d'application l'Eau Vive connaissent un vrai succès au cours de l'année 2013. Cependant l'équilibre économique n'est pas au rendez-vous et la politique d'achat du restaurant devra être retravaillée.

De nouvelles formations sont créées (Titre Professionnel Agent de restauration), qui nécessitent de nouveaux investissements.

La formation « Initiation à la cuisine » en faveur des détenus de la Maison d'Arrêt de Majicavo se poursuit.

Des formations aux métiers de l'horticulture et travaux paysagers sont également proposées pour les détenus.

Le Centre de Formation remporte un marché très important dans le domaine des Compétences clés. Cette nouvelle formation augmente considérablement l'activité et permet au CFC de développer de nouvelles compétences de ce domaine.

Les formations Petite Enfance se développent ainsi que des formations dans le domaine des Services à la personne.

	NOMBRE DE STAGIAIRES EN 2013	NOMBRE D'HEURES EN 2013
AGRICULTURE	64 stagiaires	25.600 heures
CUISINE, SERVICE RESTAURANT	16 stagiaires	8.320 heures
ENTRETIEN DES LOCAUX	110 stagiaires	11.000 heures
COUTURE	16 stagiaires	8.320 heures
TITRE PROFESSIONNEL AGENT DE RESTAURATION	12 stagiaires	9.252 heures
ECCP AGRICULTURE ET SERVICES	41 stagiaires	164 heures
CUI AMENAGEMENT, PETITE ENFANCE ESPACE VERT ENFANT DE LA LUNE	117 stagiaires	7.715 heures
MSANDA/ARS/PERSONNES AGEES	36 stagiaires	2.592 heures
CUISINE MAISON D'ARRET	6 stagiaires	3.780 heures
ESPACE VERT MAISON D'ARRET	4 stagiaires	3.000 heures
ACCOMPAGNEMENT VAE-TOIOUSSI	2 stagiaires	48 heures
COMPETENCES CLES	100 stagiaires	
TOTAL	524 STAGIAIRES	79.791 HEURES

M'SAYIDIE

L'objectif de ce dispositif est d'offrir aux enfants des rues et aux jeunes en errance de Mamoudzou un espace d'accueil et d'écoute, et à chaque fois que cela est possible, une remédiation scolaire.

La particularité du dispositif est de proposer une démarche hors structure : les éducateurs vont à la rencontre des jeunes, pour entrer en contact avec eux afin qu'une relation éducative stable s'engage.

Le service est composé de 8 éducateurs et 8 aides-éducateurs, encadrés par un chef de service.

Le périmètre d'action, situé dans le Grand Mamoudzou et à Petite-Terre, est découpé en 8 zones sur lesquelles des binômes, composés d'un éducateur et d'un aide éducateur.

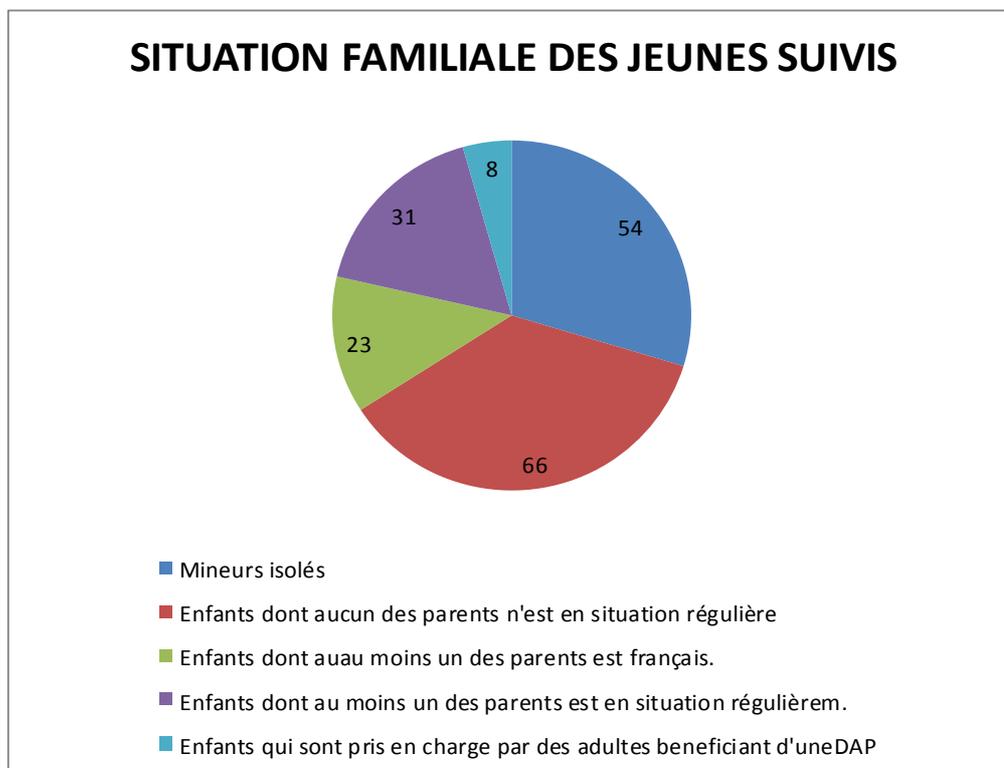
Ces binômes interviennent en alternant des maraudes dans les rues et l'accueil des jeunes au centre de jour.

Les maraudes dans les quartiers permettent d'entrer facilement en contact avec les jeunes habitants dans les quartiers et de repérer leurs problématiques comme « personnes ressources » sur le quartier. Ainsi, nous sommes fréquemment sollicités pour un accompagnement par les jeunes et les familles.

Au cours de l'année 2013, 182 enfants ont été accompagnés pour une prise en charge globale de leur situation : accès aux soins, scolarisation, bien-être, relation avec la famille, ...

Parmi ces jeunes, **54 mineurs isolés** ont été identifiés :

« Enfants de moins de 18 ans qui n'ont aucun parents sur le territoire et pour lesquelles il n'y a pas de personne adulte sur le département qui a déposé un dossier de délégation d'autorité parentale ».



Le travail réalisé au Centre d'Accueil de Jour vient compléter le travail réalisé dans la rue.

Cet accueil de jour permet d'offrir aux jeunes et enfants rencontrés dans la rue, un espace dans lequel ils peuvent se poser, se reposer, participer à des activités, jouer et rencontrer d'autres jeunes.

Les jeunes ont également la possibilité de prendre une douche, de manger une collation à midi et de changer ou laver leurs vêtements.

Les éducateurs sont présents et peuvent, si les jeunes le souhaitent, étudier leurs besoins et apporter une réponse globale à leur situation.

Activité du centre en 2013 :

	NOMBRE DE JEUNES
Passages au centre	8529
Collations	6732
Douches	1033
Vêtements	70

Dans le cadre du centre d'accueil de jour, M'Saydié propose différents ateliers :

Atelier « Eveil à la scolarité et Alphabétisation »

54 jeunes suivent cet atelier chaque semaine

Objectifs :

- Apprentissage des bases en français, écrit et oral
- Lieu de remobilisation des jeunes et accompagnement à l'insertion scolaire
- Recensement des mineurs non scolarisés

Atelier « Cuisine »

24 jeunes inscrits

Objectifs :

- Initiation aux métiers de la restauration
- Travail éducatif
- Préparation à l'insertion professionnelle

Atelier « Arts plastiques »

20 jeunes suivent cet atelier chaque semaine

Objectifs :

- Apprentissages des savoirs de bases en Art et métier du bois
- Lieu de médiation, de connaissance des jeunes

Atelier « Expression »

12 jeunes

Objectifs :

- Moment convivial et ludique pour les jeunes
- Lieu d'expression libre par le biais du théâtre
- Lieu de médiation et de meilleure connaissance des jeunes

Au mois d'octobre, un audit du service est réalisé pour faire un bilan de la situation, analyser les points forts et les points faibles du projet et proposer des pistes d'amélioration du travail.

Suite à cet audit, le chef de service est remplacé.



NOTE D'INFORMATION SUR LES Comptes Annuels 2013

La présente note d'information sur les comptes annuels d'AUTEUIL OCEAN INDIEN AGPAC Mayotte est une note explicative avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2013 dont le total bilan est 2 546 078 € et dont le résultat dégagé est un excédent de 213 484 € avec un total de produits d'exploitation de : 1 875 236 €

L'exercice 2013 a eu une durée de douze mois et porte sur la période du 1/01/2013 au 31/12/2013.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les comptes de l'exercice 2013 sont marqués par les évènements suivants :

- ✓ Une convention a été signée avec l'Etat, le 25 Juillet 2012 pour des actions d'accompagnement envers les enfants en errance : **M'SAIDIE**

Ainsi, une subvention de 646 150 € a été accordée pour 2 ans, à raison de :

- de 309 540 € pour l'année 2012 (année pleine)
- et 336 970 € pour l'année 2013.

Un avenant n°1, en date du 31 Juillet 2013, a modifié l'article 5 de la convention sur les zones d'intervention, actant des zones supplémentaires, (Mamoudzou, Kaweni et Cavani), et l'article 8 rémunération portant la subvention à 111 075 € pour l'année 2013.

Un avenant n°2, en date du 6 Novembre 2013, acte l'attribution d'une subvention complémentaire de 210 000 €, et la prolongation des actions jusqu'au 25 juillet 2014. Les écritures comptables liées à ces opérations font apparaître un solde en fonds dédiés de : 346 K€.

- ✓ Des travaux importants de rénovation de l'internat du CFC ont été entrepris en 2013, et sont toujours en cours au 31 Décembre 2013.
- ✓ Une salle informatique a été également agencée et équipée en 2013. Le montant des achats de matériels s'élève à : 105 K€, et les agencements à : 23 K€.

2. NOTES RELATIVES AU BILAN - ACTIF

A. IMMOBILISATIONS BRUTES

Immobilisations brutes

<i>Rubriques en euros</i>	<i>A l'ouverture</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Diminution</i>	<i>au 31/12/13</i>
Immobilisations incorporelles	6 304 €	2 878 €		9 182 €
Immobilisations corporelles	908 101 €	134 183 €		1 042 284 €
Immobilisations en cours		119 566 €		119 566 €
Acomptes sur immo		12 858 €		12 858 €
Immobilisations financières	166 €	2 670 €		2 836 €
TOTAL	914 571 €	272 155 €		1 186 726 €

Les immobilisations brutes correspondent aux immobilisations valorisées depuis la création de l'Association.

La rubrique « **immobilisations incorporelles** » s'élève à **9 K€** au **31 Décembre 2013** et enregistre une variation de : 3 K€ qui correspond à l'acquisition d'un logiciel antivirus et une licence Microsoft.

La rubrique « **Immobilisations corporelles** » s'élève à **1 042 K€** au **31 Décembre 2013** soit une variation de **+ 134 K€** par rapport au 31 Décembre 2012, se décomposant de la façon suivante :

- ✓ Rénovation LEA dont travaux électriques pour 27 K€, aménagement d'une salle informatique CFC pour : 23 K€.
- Acquisition d'un véhicule en Juin 2013 d'occasion pour : 4 K€
- Acquisition de matériels informatique 34 PC, 1 onduleurs, 1 photocopieur en Mai 2013 pour 47 K€, 25 PC portables, 3 imprimantes en Octobre 2013 pour : 58 K€
- Acquisitions de mobilier (18 tables, 77 chaises, 8 armoires, 16 bureaux) pour le LEA et CFC à hauteur de : 14 K€.

Le poste « **immobilisations en cours** » s'élève à : 120 K€ et se décompose de la façon suivante :

- travaux en cours de réhabilitation de la cuisine : 7 K€
- travaux en cours relatifs à l'aménagement de l'internat : 113 K€

Au titre du poste « **Avances et acomptes** » sur **immobilisation** un acompte à hauteur de 45% de la commande de fourniture de matériel de cuisine a été comptabilisé pour un montant de : 13 K€.

La rubrique « **immobilisations financières** » enregistre une augmentation de : 3 K€ relative à des cautions sur loyers respectivement d'un montant de 1 000 €, 570 €, et 1 100 € (M'SAYDIE, Petite Terre, et Directeur).

B. MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

<i>Rubriques en euros</i>	<i>A l'ouverture</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Diminution</i>	<i>au 31/12/13</i>
Immobilisations incorporelles	6 304 €	1 251 €	0	7 555 €
Immobilisations corporelles	221 566 €	100 545 €	0	322 111 €
Immobilisations financières	0	0	0	0
TOTAL	227 870 €	101 796 €	0 €	329 666 €

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciel	1 à 4 ans
- Construction :	
· Structure	20 ans
· Plomberie, sanitaire, chauffage, VMC	15 ans
· Menuiseries intérieures et extérieures	15 ans
· Electricité, sécurité incendie	15 ans
· Aménagement	5 à 10 ans
- Matériel et outillage	5 ans
- Matériel de transport	2 à 5 ans (selon neuf ou occasion)
- Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
- Mobilier de bureau	1 à 5 ans
- Mobilier d'hébergement	2 à 8 ans

Au 31 décembre 2013, les immobilisations d'AUTEUIL OCEAN INDIEN AGE PAC Mayotte représentent une **valeur nette comptable de : 857 060 €**

C. ACTIF CIRCULANT

Les « **créances** » s'élèvent à : **1 272 K€** au 31 décembre 2013 :

<i>Rubriques en euros</i>	<i>Montant brut</i>	<i>A un an</i>	<i>A plus d'un an</i>
Clients et comptes rattachés	229 108 €	229 108 €	
Autres créances	1 037 668 €	1 037 668 €	
Acomptes versés	5 925 €	5 925 €	
TOTAL	1 272 701 €	1 272 701 €	

Les « **clients et comptes rattachés** » d'un montant de 229 K€ concernent des créances de l'année 2013 notamment :

- La Préfecture pour le marché FCC période Novembre / Décembre 2013 pour : 110 K€
- Pôle Emploi Décembre 2013 pour : 33 K€
- Mairie Mamoudzou Décembre 2013 pour : 32 K€
- Convention M'SAIDE Mars /Avril 2013 pour : 15 K€
- Maison d'arrêt Décembre 2013 pour : 3 K€

Les « **autres créances** » d'un montant global de **1 038 K€** sont principalement constituées des sommes suivantes :

- Solde subvention d'investissement concernant la création d'un internat : 300 K€, diminué d'un acompte de 86 K€, soit un montant à recevoir de : 214 K€
- Solde subvention Région Réunion installation cuisine : 32 K€, diminué d'un acompte de 18 K€, soit un montant à recevoir de : 14 K€.
- Solde subvention Région Réunion action Espaces verts : 30 K€, diminué d'un acompte de 16 K€, soit un montant à recevoir de : 14 K€
- Conventions DFPI soldes pour : 73 K€
- Conventions diverses pour : 111 K
- Subvention à recevoir d'AUTEUIL OCEAN INDIEN pour un montant de : 585 K€, dont 50 K€ au titre de l'année 2012.

Le montant d'acompte de : 6 K€ concerne des règlements de factures non reçues des fournisseurs.

Les « **Disponibilités** » **411 K€** correspondent aux soldes comptables des deux comptes bancaires de l'association au 31 décembre 2013 », à des placements pour 1 450 €, et le solde des caisses pour 637€.

Les « **charges comptabilisées d'avance** » s'élèvent à : 8 K€, dont 3 K€ au titre des assurances.

3. NOTES RELATIVES AU BILAN - PASSIF

A. FONDS ASSOCIATIFS

Fonds propres

<i>Rubrique en euros</i>	<i>A l'ouverture</i>	<i>affectation résultat n-1</i>	<i>résultat net 2013</i>	<i>montant au 31/12/13</i>
Fonds associatifs sans droit de reprise	-157 303 €			-157 303 €
Report à nouveau	- 77 084 €	274 831 €		197 747 €
Report à nouveau - Dépenses refusées par tiers financeur				
Résultat de l'exercice	274831 €	-274 831 €	213 484€	213 484€
TOTAL	40 444 €	0 €	213 484€	253 928€

Les « **Fonds associatifs sans droit de reprise** » correspondent aux fonds apportés à la création de l'association auxquels se sont rajoutés les résultats excédentaires et principalement déficitaires des exercices précédents.

Le « **Report à nouveau** » correspond à l'affectation du résultat 2012 conformément au procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire ayant statué sur les comptes 2012.

Le « **Résultat** » d'AUTEUIL OCEAN INDIEN AGEPAC Mayotte de l'exercice 2013 est un excédent de **213 484 €** (toutes activités confondues) pouvant être décomposé ainsi :

- Résultat Lycée d'Enseignement Adapté : - **161 K€**
- Résultat du CFC (avant charges fixes) : + **345 K€**
- Résultat frais de structure et autres activités (avant subvention AOI) : - **615 K€**
- Subvention AUTEUIL OCEAN INDIEN (AOI) : **535 000 €**

a. Autres fonds associatifs

Ils sont constitués exclusivement des subventions d'investissements :

<i>Rubrique en euros</i>	<i>A l'ouverture</i>	<i>Nouvelles subventions</i>	<i>Quote-part virée au compte de résultat</i>	<i>Reprises de l'exercice</i>	<i>montant au 31/12/13</i>
Subventions d'investissements	843 867 €	10 978 €			854 845 €
Subv.d'invest. inscrites au résultat	-67 809 €		- 47 883 €		- 115 692 €
TOTAL	776 058 €	10 978 €	47 883 -€		739 153 €

La variation des « **Subventions d'investissement** » de **11 K€** est liée à une subvention de l'Etat signée le 7 novembre 2013 relative à l'acquisition de matériel pédagogique utilisé dans le cadre de la formation des agents de restauration.

Au 31 décembre 2013, les principales subventions d'investissements sont la subvention Etat pour la réhabilitation et l'aménagement de la cuisine du Centre de Formation Continue (473 K€) et la subvention Etat pour le projet internat (300 K€).

Les subventions sont amorties selon le rythme des biens qu'elles financent. Il est fait dérogation au principe de non amortissement des subventions d'investissements finançant des biens renouvelables pour lesquels le renouvellement futur serait à la charge de l'Association.

b. Fonds dédiés : 332K€

Ce poste concerne uniquement les fonds versés par l'Etat sur l'opération dénommée M'SAIDIE et non utilisés au 31 Décembre 2013.

B. AUTRES DETTES D'EXPLOITATION ET COMPTES DE REGULARISATION

<i>Nature de la dette en euros</i>	<i>Montant total</i>	<i>de 0 à 1 an</i>	<i>à plus d'un an</i>
Fournisseurs	963 950 €	585 000 €	378 950 €
Dettes fiscales et sociales	58 890 €	58 890 €	
Dettes sur immobilisations	17 356 €	17 356 €	
Autres dettes	4 788 €	4 788 €	
Produits constatés d'avance	176 203 €	176 203 €	
TOTAL	1 221 187 €	842 237 €	378 950 €

Les « **Dettes fournisseurs** » sont très majoritairement composées des dettes envers AUTEUIL OCEAN INDIEN (898 990 €) au titre des loyers des bâtiments destinés au lycée d'enseignement adapté, de la refacturation de la mise à disposition de personnel d'AUTEUIL OCEAN INDIEN, et de frais de missions. La partie correspondant aux subventions attribuées par AUTEUIL OCEAN INDIEN a été portée à moins d'un an, soit 50K€ au titre du solde de l'année 2012, et 535 K€ au titre de l'année 2013.

Les « **Dettes fiscales et sociales** » de **59 K€** correspondent aux cotisations salariales pour les personnels employés par l'Association, les provisions pour congés payés, et organisme de formation.

Les « **Dettes sur immobilisations** » de **17 K€** concernent des factures dues aux fournisseurs pour 9 K€ et des retenues de garanties pour 8 K€.

Le poste « **Autres dettes** » de 5 K€ concerne le solde dû par le LEA au titre des recettes bourses.

Les « **Produits constatés d'avance** » de **176 K€** correspondent à la part des subventions obtenues en 2013 pour des prestations de formation se poursuivant en 2014.

4. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

A. PRODUITS D'EXPLOITATION : 1 875 K€

a. Production vendue de biens et services : 66 K€.

Il s'agit principalement des recettes du restaurant d'application du centre de formation continue (53 K€ en 2013), des prestations d'évaluation essentiellement pour Pôle Emploi Maison et des locations de salles du centre de formation continue (8 K€).

b. Subventions d'exploitation : 1 716 K€

Elles se décomposent de la manière suivante :

En K€	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012	Variations
Auteuil OI	535	425	+ 110
FMDESC (LEA)	0	100	- 100
Forfait externat	153	79	+ 74
ETAT (enfants en errance)	321	310	+ 11
Activité CFC (CG/ DIECCT / DFPI...)	671	550	+ 121
Divers	5	10	- 5
Maison d'arrêt	31	0	+ 31
Total	1 716 K€	1 474 K€	+ 242 K€

En 2013, la subvention attribuée par AUTEUIL OCEAN INDIEN, a été allouée pour un montant de : 535K€.

De nouvelles subventions ont fait l'objet de conventions, notamment avec ACSE (50 K€) et avec le SPIP (62 K€).

La subvention relative aux actions menées auprès des enfants en errance a fait l'objet d'un complément de 210 K€.

La progression des subventions obtenues pour les activités du Centre de Formation Continue s'explique un accroissement des formations TP cuisine, entretien des espaces verts, etc

c. Reprises provisions sur créances et transfert de charges : 92 K€

- ✓ Reprises sur créances provisionnées 2012 pour : 34 K€.
- ✓ Transfert de charges pour : 58 K€.

B. CHARGES D'EXPLOITATION : 1 607 K€

a. Achats de matières premières : 64 K€

Il s'agit exclusivement de l'achat de matières alimentaires pour le restaurant d'application et les formations TP cuisine.

b. Autres achats et charges externes

Ces charges représentent un total, en 2013 un total de **619 K€** contre 564 K€ en 2012, soit une progression de : 55K€, notamment sur les postes, autres locations + 10K€, alimentation LEA +15 K€, frais de missions et déplacements +12 K€, sous-traitance générale + 13K€.

Les principaux postes de charges sont les suivants :

En K€	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012	Variations
Loyer CEFORT	96	96	
Autres locations	95	85	+10
Alimentation LEA	29	14	+ 15
Fournitures et matériel pédagogique	72	73	NS
Personnel détaché	143	158	
Frais de missions et déplacement	46	34	+ 12
Personnel civique	10	2	+ 8
Sous-traitance générale	19	6	+ 13

c. Salaires et traitements, charges sociales

Ils correspondent aux rémunérations brutes et charges liées des salariés d'AUTEUIL OCEAN INDIEN AGE PAC Mayotte, en lien avec le développement de l'Association.

	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012	Variations
Salaires et traitements – en K€	620	456	+ 164
Charges sociales – en K€	89	61	+ 28

L'effectif moyen en 2012 était de : 20, il passe à 31 en 2013.

d. Amortissements sur immobilisations, provisions

La dotation aux amortissements relative aux biens inscrits au bilan d'AUTEUIL OCEAN INDIEN s'élève pour l'année 2013 à : **102 K€**

La dotation aux provisions correspondant à une provision pour créances douteuses de : **3 K€**

e. Autres charges : 106 K€

Les deux postes qui constituent cette rubrique sont les suivants :

- ✓ Pertes et créances irrécouvrables essentiellement liées aux absences CES : 87 K€
- ✓ Transfert de charges sur M'SAIDIE (frais de siège) : 18 K€

C. RESULTAT FINANCIER

L'Association n'enregistre pas de produits ni de charges financiers significatifs

D. RESULTAT EXCEPTIONNEL : 52K€

Les produits exceptionnels sont composés :

- ✓ Quote part de subvention investissement affecté au résultat : 48 K€
- ✓ Produits de gestion : 4 K€

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'association

AUTEUIL OCEAN INDIEN Agepac Mayotte
16 RUE DE L'HOPITAL
B.P. 1023
97600 MAMOUDZOU

pour l'exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013,

et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,		Euros
- Produits d'exploitation,	1 875 236	Euros
- Résultat net comptable,		Euros

Fait à MAMOUDZOU
Le 09/04/2014

Soudjay ACHIRAFI
COMPTABLE

KALFANE Mo
EXPERT COMPTABLE

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2013 12			Exercice N-1 31/12/2012 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires	9 182	7 555	1 627		1 627		
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
	Terrains							
	Constructions	575 758	77 821	497 937	544 501	46 564	8.5	
	Installations techniques Matériel et outillage	59 007	34 797	24 210	33 135	8 926	26.9	
	Autres immobilisations corporelles	407 519	209 492	198 027	108 899	89 128	81.8	
	Immobilisations en cours	119 566		119 566		119 566		
	Avances et acomptes	12 858		12 858		12 858		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)							
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	2 836		2 836	166	2 670	NS		
TOTAL I	1 186 726	329 666	857 060	686 701	170 359	24.8		
Comptes de liaison								
TOTAL II								
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes	5 925		5 925	721	5 205	722.4	
	CREANCES (3)							
	Créances usagers et comptes rattachés	229 108	2 512	226 596	16 701	243 297	NS	
	Autres créances	1 037 668		1 037 668	923 427	114 241	12.3	
Valeurs mobilières de placement								
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	411 286		411 286	340 556	70 730	20.7		
Charges constatées d'avance (3)	7 544		7 544	5 893	1 651	28.0		
TOTAL III	1 691 530	2 512	1 689 018	1 253 896	435 122	34.7		
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 878 256	332 178	2 546 078	1 940 597	605 481	31.2		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

En Euros.

Conseil et Audit MOI Mayotte

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2013	12	31/12/2012	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	157 303		157 303			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	197 747		77 084		274 831	356.5
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	213 484	/	274 831		61 347	22.3
	Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	739 153		776 058		36 905	4.7	
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
TOTAL I		993 081		816 502		176 579	21.6
TOTAL II	Comptes de liaison						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	331 811		225 896		105 915	46.8
	Fonds dédiés sur autres ressources						
TOTAL III		331 811		225 896		105 915	46.8
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	24		24			
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 325		135		2 190	NS
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	961 601		758 374		203 227	26.8
	Dettes fiscales et sociales	58 890		32 661		26 229	80.3
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	17 356		29 131		11 775	40.4
	Autres dettes	4 788		3 568		1 220	34.1
	Instruments de trésorerie						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	176 203		74 307		101 896	137.1
	TOTAL IV	1 221 186		898 199		322 987	35.9
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 546 078		1 940 597		605 481	31.2

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

1 044 983

823 893

En Euros.

Conseil et Audit MOI Mayotte

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2013	12	31/12/2012	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés		23		128	105	82.0
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V		23		128	105	82.0
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI						
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)		23		128	105	82.0
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)		267 765		374 807	107 042	28.5
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 938		92 334	88 396	95.7
Produits exceptionnels sur opérations en capital		47 883		35 308	12 575	35.6
Reprises sur provisions et transferts de charges						
TOTAL VII		51 821		127 642	75 821	59.4
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		187		1 722	1 534	89.1
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
TOTAL VIII		187		1 722	1 534	89.1
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		51 634		125 920	74 286	58.9
Impôts sur les bénéfices (IX)						
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)		1 927 080		1 724 334	202 746	11.7
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)		1 607 681		1 223 608	384 074	31.3
SOLDE INTERMEDIAIRE		319 399		500 727	181 328	36.2
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		105 915		225 896	119 981	53.1
5. EXCEDENTS OU DEFICITS		213 484		274 831	61 347	22.3

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	6 304		2 878
Installations générales agencements aménagements des constructions	575 758		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	58 390		617
Installations générales agencements aménagements divers	143 150		55 001
Matériel de transport	23 625		3 800
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	107 178		74 764
Immobilisations corporelles en cours			219 019
Avances et acomptes			12 858
TOTAL	908 101		366 059
Prêts, autres immobilisations financières	166		7 165
TOTAL	166		7 165
TOTAL GENERAL	914 571		376 102

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			9 182	9 182
Installations générales agencements aménagements constr.			575 758	575 758
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			59 007	59 007
Installations générales agencements aménagements divers			198 151	198 151
Matériel de transport			27 425	27 425
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			181 943	181 943
Immobilisations corporelles en cours		99 453	119 566	119 566
Avances et acomptes			12 858	12 858
TOTAL		99 453	1 174 708	1 174 708
Prêts, autres immobilisations financières		4 495	2 836	2 836
TOTAL		4 495	2 836	2 836
TOTAL GENERAL		103 947	1 186 726	1 186 726

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	6 304	1 251		7 555
Installations générales agencements aménagements constr.	31 257	46 564		77 821
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	25 255	9 542		34 797
Installations générales agencements aménagements divers	81 425	13 390		94 815
Matériel de transport	6 775	8 188		14 963
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	76 854	22 860		99 714
TOTAL	221 566	100 545		322 111
TOTAL GENERAL	227 870	101 796		329 666

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 251				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	46 564				
Instal.techniques matériel outillage indus.	9 542				
Instal.générales agenc.aménag.divers	13 390				
Matériel de transport	8 188				
Matériel de bureau informatique mobilier	22 860				
TOTAL	100 545				
TOTAL GENERAL	101 796				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 836	2 836	
Autres créances clients	229 108	229 108	
Personnel et comptes rattachés	405	405	
Divers état et autres collectivités publiques	450 658	450 658	
Groupe et associés	585 000	585 000	
Débiteurs divers	1 605	1 605	
Charges constatées d'avance	7 544	7 544	
TOTAL	1 277 155	1 277 155	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	24	24		
Fournisseurs et comptes rattachés	961 601	961 601		
Personnel et comptes rattachés	33 628	33 628		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 872	17 872		
Autres impôts taxes et assimilés	7 389	7 389		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	17 356	17 356		
Autres dettes	4 788	4 788		
Produits constatés d'avance	176 203	176 203		
TOTAL	1 218 861	1 218 861		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	LINEAIRE	1 A 4 ANS
Matériel industriel	LINEAIRE	5 ANS
Agencements et aménagements	LINEAIRE	1 A 10 ANS
Matériel de transport	LINEAIRE	2 ANS
Matériel de bureau et mobilier	LINEAIRE	1 A 5 ANS
Mobilier	LINEAIRE	2 A 8 ANS

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	400
Autres créances	450 658
Disponibilités	23
Total	451 081

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	24
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 336
Dettes fiscales et sociales	44 532
Total	96 892

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 544
Total	7 544
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	176 203
Total	176 203

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4725 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 4725 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : NEANT

ASSOCIATION AGE PAC MAYOTTE

□□□□□□□□

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS & SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**

□□□□□□□□

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

40



*Société de Commissaires
aux Comptes*

ASSOCIATION AGE PAC MAYOTTE
ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DU 1^{er} JUILLET 1901
SIÈGE SOCIAL : 16, RUE DE L'HOPITAL - BP 1023 - 97600 MAMOUDZOU

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Mesdames,
Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association **AGE PAC MAYOTTE**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I.- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

.../...

II.- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Celles-ci ont notamment porté sur la bonne application de ces principes dans le traitement des informations reprises dans les comptes annuels, conformément aux règles spécifiques au secteur d'activité de l'association AGE PAC MAYOTTE.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III.- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

A Saint-Denis, le 28 Avril 2014

Le Commissaire aux Comptes :



EXA
SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Pierre-Yves TESSIER

ASSOCIATION AGEPAC MAYOTTE
ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DU 1^{er} JUILLET 1901
SIÈGE SOCIAL : 16, RUE DE L'HOPITAL - BP 1023 - 97600 MAMOUDZOU

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013**

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Mesdames,
Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTION AVEC AUTEUIL OCEAN INDIEN

Nature, objet et modalités : Frais de mise à disposition de personnel facturés par AUTEUIL OI à l'AGEPAC pour 138 123 €.

La charge correspondante comptabilisée dans l'exercice s'est élevée 138 123 €.

Nature, objet et modalités : Refacturation de loyers du site du lycée d'enseignement adapté à l'AGEPAC pour 96 111€.

La charge correspondante comptabilisée dans l'exercice s'est élevée 96 111€ euros.

Nature, objet et modalités : Rétrocession de subvention réalisée au profit de l'AGEPAC pour un montant de 535 000 €.

Nature, objet et modalités : Prestations de services (appui/support) facturées par AUTEUIL OI à l'AGEPAC pour 63 980 €.

La charge correspondante comptabilisée dans l'exercice s'est élevée à 63 980 €.

A Saint-Denis, le 28 avril 2014

Le Commissaire aux Comptes :


SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
Pierre-Yves TESSIER
Pierre-Yves TESSIER



**16 rue de l'Hôpital
97600 Mamoudzou
02 69 62 82 30**